



Votre agence

Luzech
Place Du Canal
46140 Luzech
Tél : 05 65 30 06 82
Fax : 05 65 30 35 11

Votre conseiller

Laure Issoulie
Tél : 05 65 36 38 07

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

00812 FLRV001 00902

E.A.R.L. SOULAYRES
PORT DE L ANGLE
46140 PARNAC

SYNTHESE

E.a.r.l. Soulayres
Compte Courant Pro n° 00152062451 + 1 207,15

E.a.r.l. Soulayres - Compte Courant Pro n° 00152062451

IBAN : FR76 1120 6000 9000 1520 6245 186 BIC : AGRIFRPP812

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
		Ancien solde créditeur au 31.07.2024		7 208,07	
01.08	01.08	Virement Web Belkadi Latifa salaire juill salaire juillet	964,87		☒
01.08	01.08	Virement Web Soulayres corinne salaire ju salaire juillet	1 463,78		☒
02.08	02.08	Virement Web Alatoun Amjed salaire juille salaire juillet zineb	1 269,76		☒
02.08	02.08	Virement Web Alatoun Amjed salaire juille salaire juillet	141,50		☒
02.08	02.08	Ech Prêt 00000415460 Intérêts 02/08/24	0,73		☐
02.08	02.08	Ech Prêt 00000415460 Capital 02/08/24	289,85		☐
02.08	05.08	Règlement Assu. Caae Prêt PROFESSION.08/24	47,38		☐
02.08	05.08	Règlement Assu. Cnp Prêt Profession. 08/24	22,96		☐
05.08	05.08	Virement Mangez Lotois facture 03 102 de juin 2024		1 358,54	☐
05.08	05.08	Virement 2024100 La Truite Dorée 2024100		215,75	☐
05.08	06.08	Prlv Intérêts débiteurs Période : 07/2024 TEG = 18,78%/facture N°2421800489478	5,70		☐
05.08	05.08	Prlv Groupama Gan Vie MS01GVI4AP6XC220E0010601 -2400008bIEb - Encaissement - Prime- 240000Huof0 - 01/08/2024 -31/08/2024 - 4N010669780X MS01GVI4AP6XC220E0010601FR44ZZZ102911 Core	569,16		☐
05.08	05.08	Virement Web Besseyrias sas fact 24070244 fact 24070244	732,00		☒

E.a.r.l. Soulayres - Compte Courant Pro n° 00152062451 (suite)

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
05.08	05.08	Ech Prêt 00003036229 Intérêts 05/08/24	11,07		☐
05.08	05.08	Ech Prêt 00003036229 Capital 05/08/24	258,21		☐
07.08	07.08	Ech Prêt 00003439688 Capital 07/08/24	298,98		☐
07.08	07.08	Ech Prêt 00003439688 Intérêts 07/08/24	29,35		☐
08.08	08.08	Chèque 9485539 <i>Solaine Pasulone</i>	699,85		☐
12.08	12.08	Virement fact 009 Soulayres fact 009		2 906,53	☐
12.08	12.08	Effets Domiciliés	2 768,20		☐
13.08	14.08	Rem Chq 0281216		1 231,20	☐
13.08	13.08	Prlv Engie 300003333246-04001698947000PEG0397899 FR03RAP002381 Core	170,92		☐
13.08	13.08	Ech Prêt 00000291697 Intérêts 13/08/24	10,80		☐
13.08	13.08	Ech Prêt 00000291697 Capital 13/08/24	213,09		☐
14.08	14.08	Chèque 9485541 <i>SARL Garage Hama</i>	543,85		☒
15.08	15.08	Prlv A G C du Lot 0024040746808490 FR08ZZZ299014 Core	264,00		☒
15.08	15.08	Ech Prêt 00004068820 Capital 15/08/24	106,72		☐
15.08	15.08	Ech Prêt 00004068820 Intérêts 15/08/24	36,89		☐
15.08	15.08	Ech Prêt 00004068821 Capital 15/08/24	693,22		☐
15.08	15.08	Ech Prêt 00004068821 Intérêts 15/08/24	6,40		☐
15.08	15.08	Ech Prêt 00004109359 Capital 15/08/24	396,26		☐
15.08	15.08	Ech Prêt 00004109359 Intérêts 15/08/24	14,64		☐
15.08	15.08	Ech Prêt 00004109358 Capital 15/08/24	250,12		☐
15.08	15.08	Ech Prêt 00004109358 Intérêts 15/08/24	57,79		☐
16.08	16.08	Prlv Bouygues Telecom Bouygues Teleco 06xxxxx076BT1150AEZNL45 FR35ZZZ418323 Core	8,99		☐
16.08	16.08	Prlv MSA Midi-pyrenees Nord Emission 242MD15273W120038948 FR48ZZZ124761Core	128,69		☐
16.08	16.08	Virement Web soulayres mathieu soulayres mathieu	1 300,00		☐
17.08	17.08	Virement fact 24250012 reglement partiel fact 24250012 reglement partiel		2 369,81	☐
19.08	18.08	Virement fact 24250012 solde Soulayres fact 24250012 solde		2 000,00	☐
19.08	19.08	Carte X1432 Brico Dépôt CAHORS00 16/08	179,00		☒
19.08	19.08	Carte X1432 Rural Master Montaub 17/08	213,50		☒
19.08	19.08	Prlv Totalenergies Electricite et Gaz Prelevement TotalenergiesElectricite et Gaz France-reference client 114816206DEGP000107054 FR03ZZZ488157 Core	689,87		☐
20.08	20.08	Carte X1432 Triangle Ennevelin 19/08	26,21		☒
20.08	20.08	Prlv Agco Finance SAS 88212400046795 882021272588240386791ATOFR88203477911001 FR05ZZZ401112Core	745,92		☒
21.08	21.08	Chèque 9485540	230,00		☒
22.08	22.08	Prlv B2B Dgfp PASDSN16082024-072024-80415155300018 nn804151553DGFIP2018614628JIACQGBZFR46ZZZ005002 B2B	131,00		☐



E.a.r.l. Soulayres - Compte Courant Pro n° 00152062451 (suite)

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Debit	Credit	☒
22.08	22.08	Prlv MSA Midi-pyrenees Nord Dsn Juin 2024MD15273W120038948 FR48ZZZ124761Core	253,80		☐
22.08	22.08	Prlv Orange SA Votre abonnement fibre (facture:XXXXX4404F8) - PM0058016368 FR18ZZZ002305 Core	62,40		☐
23.08	26.08	Rem Chq 0281176		2 112,12	☐
28.08	28.08	Prlv A G C du Lot 0024040536108490 FR08ZZZ299014 Core	754,56		☐
28.08	28.08	Prlv MSA Midi-pyrenees Nord Dsn Juil 2024MD15273W120038948 FR48ZZZ124761Core	1 251,83		☐
28.08	28.08	Prlv MSA Midi-pyrenees Nord Dsn Juil 2024MD15273W120038948 FR48ZZZ124761Core	766,93		☐
30.08	02.09	Rem Chq 0281217		885,88	☐
		Total des opérations	19 080,75	13 079,83	
		Nouveau solde créditeur au 31.08.2024		1 207,15	

Les sommes figurant sur le(s) compte(s) et/ou le(s) livret(s) suivant(s) sont protégées par la Garantie des Dépôts dans la limite du plafond défini par la loi (www.garantiedesdepots.fr) :

Compte Courant Pro n° 00152062451

Pour toute réclamation, vous avez la possibilité de saisir votre agence. Si aucune solution n'a pu être trouvée ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de faire appel au Service Clients de Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - 160 Avenue Marcel Unai, BP 204 - 82000 MONTAUBAN Cedex. Pour les personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels, en cas de différend non résolu portant sur les produits et services mentionnés aux titres 1er et 2 des livres II et III du CMF, vous avez la possibilité de vous adresser au Médiateur auprès de la FBF- CS 151- 75422 Paris Cedex 09. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01TOAZ.

SOULAYRES

1059 LIEU-DIT LE PORT DE Siret : 804 151 553 00018
L'ANGLE APE : 0124Z
46140 Parnac

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA /CUMA

ABDELJALIL ARSALANE

NIR : 1 69 01 99 380 072 94
Emploi : Ouvrier Agricole
Date d'entrée : 16/04/2024 Date de sortie : 15/07/2024
Palier : Palier 3 Coefficient hiérarchique : 19

BULLETIN DE SALAIRE

Du 01/07/2024 au 15/07/2024

N° 12_1722829728554_BS_ARSALANE_01072024_1

Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

Mr ABDELJALIL ARSALANE
Rue Pierre Bourthoumieux
243 APP 224 VALENTRE BAT E
46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et durant 5 ans pour l'employeur.

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,78	x	70,00	824,60
Nombre total d'heures			70,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	824,60	x	10,00	82,46
Rémunération totale brute				907,06
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé	907,06			9,79
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès				
Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	907,06	x	0,40	3,63
Sécurité Sociale Plafonnée	907,06	x	6,90	62,59
Complémentaire T1	907,06			43,45
Formation	907,06			0,54
CSG non imposable à l'IR	899,00	x	6,80	61,13
CSG imposable à l'IR	899,00	x	2,40	21,58
CRDS imposable à l'IR	899,00	x	0,50	4,50
Total des cotisations et contributions obligatoires				207,21
Exonérations et allègements de cotisations				0,00
Montant net social				699,85
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 699,85				

Montant net imposable : 725,93

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 725,93 €) x (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 699,85

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 2302,25 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..



santé
famille
retraite
services

Titre Emploi Simplifié Agricole
Récapitulatif de cotisations pour
la DSN de Mai 2024

SOULAYRES
1059 LIEU-DIT LE PORT DE L'ANGLE
46140 Parnac
Convention collective : **7024 - Convention collective nationale PA /CUMA**

Siret : **804 151 553 00018**
APE : **0124Z**

Le paiement sera à effectuer au plus tard le **25/06/2024**
Le règlement sera à effectuer en fonction du mode de paiement que vous avez mis en place auprès de votre MSA (prélèvement, virement, télévirement, chèque).

Pour la DSN envoyée le, 02/07/2024

Cotisations

Cotisations Part Patronales (PP)	
dont exonération :	33,26 €
dont réduction :	0,00 €
	201,89 €
Cotisations Part Ouvrières (PO)	
dont exonération :	147,98 €
dont réduction :	0,00 €
	0,00 €
Montant total des cotisations	181,24 €
Prélèvements à la source (PAS)	0,00 €

Montant net à payer (Cotisations + PAS) : 181,24 €

M SOULAYRES

SIREN ou IDSP :

382355287

Service gestionnaire :

EQUIPE IFU

Accès au compte fiscal > Tableau des avis d'imposition CFE > Avis



Avis d'imposition du rôle général 092 : Cotisation Foncière des Entreprises - dernière mise à jour des données le 06/11/2023

AVISCFE



Notice Renvois

Tableau des avis d'imposition CFE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
AVIS D'IMPÔT 2023 (AVISCFE)
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES, votée et perçue par la commune, l'EPCI et divers organismes
TAXE ADDITIONNELLE À LA CFE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX perçue par la commune, l'EPCI, le département, la région ou divers organismes
SOULAYRES PHILIPPE

PORT DE LANGLE

46140 PARNAC

Vos références	Votre situation
Numéro fiscal : 382355287 00022 Référence de l'avis : 2346002763005 Numéro de contrat de prélèvement : P0 46 0009991 41 RUM : FR46ZZ005002P046000999141 (Référence Unique de Mandat)	MONTANT DE VOTRE IMPÔT 790 €
Identification de l'entreprise redevable : (33) N° SIRET : 382355287 00022 SOULAYRES PHILIPPE	MONTANT A PAYER 790,00 € Au plus tard le 15/12/2023
Département : 46 LOT Commune : 214 PARNAC Lieu d'imposition : B063 PORT DE LANGLE Numéro de rôle : 092 Numéro d'obligation : CFE1 Établi à la date du : 09/10/2023 Date de mise en recouvrement : 31/10/2023	
Votre paiement ou remboursement Vous avez choisi le PRÉLÈVEMENT À L'ÉCHÉANCE. Le montant à payer sera prélevé le 27/12/2023 sur le compte bancaire FR76 1120 6000 9010 XXXX XXXX XXX. En cas de difficultés, contactez-nous avant le 01/12/2023 sur impots.gouv.fr ou par téléphone au 0 809 401 401*.	
Vos contacts => Par messagerie sécurisée : dans votre espace professionnel sur impots.gouv.fr => Par téléphone : pour toutes questions sur les prélèvements mensuel ou à l'échéance au 0809 401 401* du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (horaires de la Métropole) Et pour toute autre question, contactez votre centre des Finances publiques dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous => Sur place : auprès de votre centre des Finances publiques SIE DU LOT EQ. IFU 83 RUE VICTOR HUGO 46000 CAHORS Tél. : 05 65 20 33 10 Accueil exclusivement sur rendez-vous : impots.gouv.fr , espace « Contact et RDV » * (Service gratuit + prix de l'appel)	



Notice Renvois

2D-DOC



Date de facture

N° de facture

Remise à Zéro

Fin d'engagement

N° de compte client

N° de ligne

M SOULAYRES PHILIPPE
PORT DE L ANGLE
46140 PARNAC

Bonjour, voici votre facture du 2 juin 2024

	€ HT	€ TTC(*)
	7,49	
Vos abonnements, forfaits et options	7,49	8,99
Vos communications (du 02/05 au 01/06)	0,00	0,00

Montant de la facture soumis à TVA

TVA 20,00 % payée sur les débits

1,50

Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %

7,49

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BT1150AEZNL45

Port de Langle
140 PARNAC

BULLETIN DE SALAIRE

Période : Juillet 2023

ret : 80415155300018 Code Naf : 0124Z
ssaf/Msa : 80415155300018

Matricule : 00003
N° SS : 264019938304235
Nom de naissance : EL ADOULI

Emploi : OUVRIERE AGRICOLE
Palier : 4
Coefficient : 25

Madame LATIFA BELKADI
LACAFOURQUE
46140 PARNAC

Entrée : 01/07/2014
Ancienneté : 9 ans

Convention collective : Production Agricole et CUMA

Eléments de paie		Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base		140.00	12.0700		1 689.80			
Prime d'ancienneté		1 689.80	6.0000		101.39			
Indemnité Jours fériés		1 791.19	3.0000		53.74			
Indemnité congés payés		1 844.93	10.0000		184.49			
Salaire brut					2 029.42			
Santé								
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès						2 029.42	7.0000	142.06
Complémentaire - Incap. Inval. Décès		2 029.42	0.7700	15.63		2 029.42	1.2100	24.56
Complémentaire - Santé		3 666.00	0.4250	15.58		3 666.00	0.4250	15.58
Accidents du travail & mal. professionnelles						2 029.42	2.3700	48.10
Retraite								
Sécurité Sociale plafonnée		2 029.42	6.9000	140.03		2 029.42	8.5500	173.52
Sécurité Sociale déplafonnée		2 029.42	0.4000	8.12		2 029.42	1.9000	38.56
Complémentaire Tranche 1		2 029.42	4.7900	97.21		2 029.42	5.2300	106.14
Supplémentaire		2 029.42	0.5000	10.15		2 029.42	0.5000	10.15
Famille						2 029.42	3.4500	70.01
Assurance chômage						2 029.42	4.2000	85.23
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.								
AFNCA						2 029.42	0.0500	1.01
ANEFA		2 029.42	0.0100	0.20		2 029.42	0.0100	0.20
PROVEA						2 029.42	0.2000	4.06
ADEFA		2 029.42	0.0500	1.01		2 029.42	0.1500	3.04
ASCPA						2 029.42	0.0400	0.81
Autres contributions dues par l'employeur						2 029.42	1.3860	28.12
Autres contributions dues par l'employeur						10.15	20.0000	2.03
Autres contributions dues par l'employeur								
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu		2 032.02	6.8000	138.18				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu		2 032.02	2.9000	58.93				
Exonérations de cotisations employeur								- 464.27
Total des cotisations et contributions				485.04				288.91
Réintégration fiscale		15.58						
Montant net social		1 606.08						
Net à payer avant impôt sur le revenu					1 544.38			
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie		29.39						
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS		1 618.89	- 3.8000	61.52				
Taux personnalisé								
Impôt sur le revenu : cumul PAS annuel		221.10						
Net payé					1 482.86			

	Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements
mensuel	140.00		2 029.42	3 383.93	1 618.89	288.91	2 318.33	2 318.33	622.57
annuel	515.00		7 299.84	12 541.60	5 818.41	1 029.31	8 329.15	8 329.15	2 303.83
acquis									
ris									
olde									
							Net payé : 1 482.86 euros		
							Palement le 31/07/2023 par Virement		

ins votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée. Informations complémentaires : www.service-public.fr



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ DE COMPTES EN EUROS N° 004
Date d'arrêt : 30 Avril 2024

Pour toute réclamation, vous avez la possibilité de saisir votre agence. Si aucune solution n'a pu être trouvée ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de faire appel au Service Clients de Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - 160 Avenue e Marcel Unal, BP 204 - 82000 MONTAUBAN Cedex. Pour les personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels, en cas de différend non résolu portant sur les produits et services mentionnés aux titres 1er et 2 des livres II et III du CMF, vous avez la possibilité de vous adresser au Médiateur auprès de la FBF-CS 151- 75422 Paris Cedex 09. Caisse Régionale de Crédit Agricole e Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'identification Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR231317_03LDXA.



Agco Finance S.A.S.
Site Beauvais 2
BP 90743
Avenue Blaise Pascal
60007 BEAUVAIS Cédex

Tél.: 03 44 11 38 37
Email: accueil@agcofinance.com

CI 0101 (B6 281/366) - 2111 - 1/2 - 4221 - 4221 - A - 3408051850002
EARL SOULAYRES
LD LE PORT DE L'ANGLE
46140 PARNAC

Beauvais, le 4 août 2024

FACTURE

882 1 24 00046795

Référence: ADI 100% SOULAYRES PHILIPPE 1/TR FDT 209
Numéro de client: 8820212725
Numéro de contrat: 882 40386791
Echéance: 20 août 2024
Numéro(s) de série du (des) matériel(s): WAM24121P00F01457
Période de facturation: 20 AOUT 2024 - 20 SEPTEMBRE 2024 (exclu)

Désignation	Qté	Montant unitaire H.T.	TVA %	Montant T.V.A.	Montant Total T.T.C.
LOYER	1	€ 621,60	20,0	€ 124,32	€ 745,92
Total		€ 621,60		€ 124,32	€ 745,92

FR-001

**BRICO
DEPÔT**

CAHORS
46000 CAHORS
05 65 30 37 20

**BRICO
DEPÔT**

Informations

Date facture: 16/08/2024
Date ticket: 16/08/2024
N° de client : 1819313438

Facture n° 000284600007092

N° Carte Fidélité : 2200193134386

QTE DESCRIPTION PRIX MONTANT T

Référence BV : 02386378

Détail Produits

1 CHAUFFE EAU THERMOPLONGE 15L
5414849554696 179,00 V5

NOMBRE D'ARTICLES: 1

TOTAL 179,00 €
Carte bancaire -179,00 €

DETAIL TVA
V5 TVA 20,00% 29,83 149,17 HT



RT28462846231608240024100

16/08/2024 16:59 2846 023 0024

Adresse de facturation

PHILIPPE SOULAYRES
1059 ROUTE DU PORT DE L ANGLE
46140 PARNAC
FR

	PU HT	PU TTC	Qté	Remise	Total TTC TVA
PLONGE	149,17	179,00	1.00		179,00 V5

Total à payer

Carte bancaire

179,00 €
-179,00 €

Montant de TVA
29,83

Total TTC
179,00



RT28462846231608240024100

te avec acceptation préalable de paiement à 45 jours fin de mois.
as de règlement anticipé.

Conformément à l'article L 441-10 du Code de Commerce, tout retard de paiement
ne de plein droit l'application d'une pénalité de trois fois le taux
aitaire pour frais de recouvrement de 40 € par facture.

gurent dans nos CGV disponibles en magasin ou sur www.bricodepot.fr

on, tous nos produits bénéficient d'une garantie légale de
ans à compter de leur délivrance.
: pour bien utiliser, voir le taux d'humidité (TH) dans le libellé produit.
égal à 23% : le produit est prêt à l'emploi. Si taux d'humidité (TH) supérieur
emploi plus de 18 mois sous abri surélevé et ventilé.

res veuillez vous référer au lien suivant : <https://librairie.ademe.fr/package/5664-comment-bien-se-chauffer-au-bois--9791029719745.html>
: non-conformité du produit, non remise de la notice/des instructions

capital de 4 837 000 €, N° TVA FR 76818075970 - Code APE : 4752B
- 818 075 970 R.C.S. Evry

CARTE BANCAIRE

LCL

a00000000421010

CB

LE 16-08-24 A 16-59-31

BRICO DEPÔT

46000

CAHORS

30002

2118471

81807597000025

*****1432

7f65ccaa3a3cd9d6

268 001 268014 000356

C

No AUTO: 962854

MONTANT

179.00

EUR

DEBIT

TICKET CLIENT

PARC D'ACTIVITES DE LA BROYE
2 RUE DU CHAUFFOUR
59710 ENNEVELIN

Tel : 03 20 29 18 18

Email : contact@triangle-outillage.fr

N° TVA : FR31384051686 - Siret : 384051686 00044

Naf : 4791B - N° agrément Phytosanitaire :

IBAN : FR76 16706 05092 16309723310 12

SWIFT : AGRI FR PP867 - CREDIT AGRICOLE

Facture		
WEB	19/08/2024	N° 1227776

N° de Client : 176841

N° Identification Fiscale client : FR49 901244731

ADRESSE DE FACTURATION:

ENT EARL SOULAYRES

PHILIPPE SOULAYRES

1059 LE PORT DE L'ANGLE

46140 PARNAC

Page : 1 N° de commande: UKSKZMLPG

Tel: 06 80 33 38 51

Zone	Référence	Désignation	Qté	PUHT €	Total HT €	TVA
NGS	CHRONO RELAIS	Chrono relais	1		0,00	-
B 34.2	946502	250 Etiquettes susepndre PVC, jaune, 18x100mm	1	14,90	14,90	T2
		CB WEB CIC le 19.08.2024 pour 26,21€				
		Colis emballé par :				

Nous vous remercions de votre confiance et espérons que ces articles vous donneront toute satisfaction.

Avec nos remerciements.

Votre identifiant sur www.triangle-outillage.fr est p.soulayres@wanadoo.fr

TVA	Base	Taux	Mnt	Total Marchandises HT	***** 14,90 €
T2	21,84	20,00	4,37	Autres frais	***** 6,94 €
				Total TVA	***** 4,37 €
				TOTAL GENERAL TTC	***** 26,21 €
				Règlements reçus	***** 26,21 €
				RESTE EN DU	Fact. SOLDEE

DECOMPTE DE RECETTE

Etablissement concerné : 46 214 005 A

E.A.R.L. SOULAYRES

1059 ROUTE DU PORT DE L'ANGLE

46140 PARNAC

SIRET : 80415155300018

Raison sociale :

Référence de facturation / débiteur : 46 214 005 A

Monsieur le gérant

E.A.R.L. SOULAYRES

1059 ROUTE DU PORT DE L'ANGLE

46140 PARNAC

SIRET : 80415155300018

Agence certifiée ISO 9001

Agence de l'Eau Adour Garonne

90 rue du Férétra

CS 87801

31078 TOULOUSE CEDEX 4

Tél : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28

SIRET : 183100064 00033 NAF : 8413Z

Référent : BONNET FABRICE (0561363748)

Référence : RIR20241308380001STR

PAIEMENT Agent Comptable de l'Agence de l'Eau Adour Garonne
90 rue du Férétra
31078 TOULOUSE CEDEX 4
exclusivement par chèque ou virement bancaire.
IBAN FR7610071310000000100135116 TRPUFRP1

RENSEIGNEMENT, RECLAMATIONS, VOIES DE RECOURS :
VOIR AU VERSO DU PRESENT DOCUMENT

NOM ET ADRESSE DU DEBITEUR

Monsieur le gérant
E.A.R.L. SOULAYRES

1059 ROUTE DU PORT DE L'ANGLE
46140 PARNAC
FRANCE

SIRET : 80415155300018

SOULAYRES

N° du titre de recette : TR2409633

Avis des sommes à payer

Libellé	Imputation	Montant en €
Redevance irrigation 700R0 RIRLEM RE7 700A	75712	230,00
Redv RIR - Doss 202346214005ARIR0		
Prélèv. ressource eau : irrigation		

Conformément à l'article L.213-11-10 du code de l'environnement, à défaut de règlement à la date limite de paiement indiquée ci-dessous, une majoration de 10% sera appliquée aux redevances ou fractions de redevances restant dues

Exercice	Date d'émission	Date de mise en recouvrement	Date d'exigibilité	Date limite de paiement	MONTANT A REGLER
2024	08-08-2024	13-08-2024	30-09-2024	15-10-2024	230,00

DECOMPTE PAR COMPTEUR

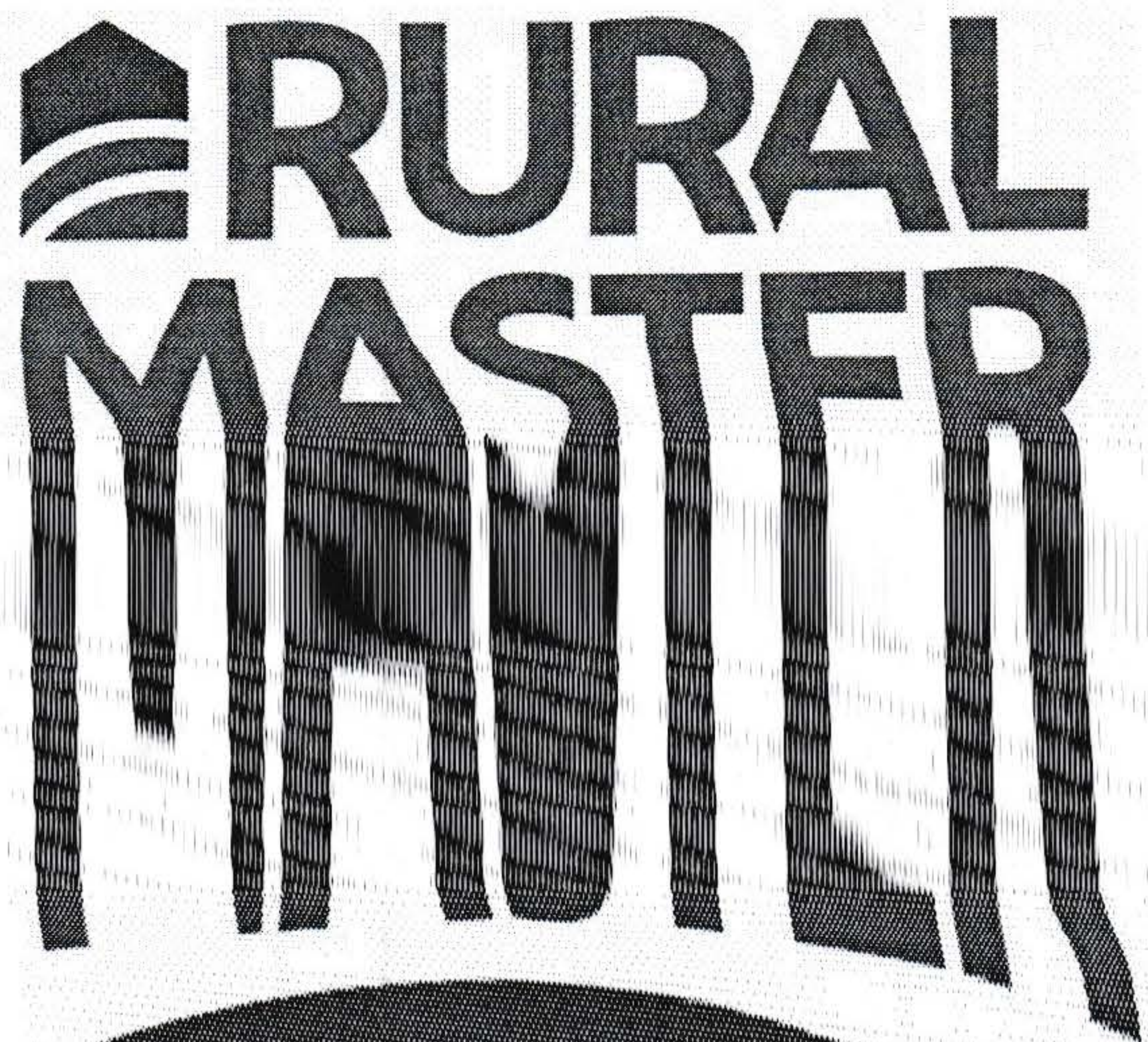
REDEVANCE POUR PRÉLÈVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU
MAJORATION POUR ABSENCE OU DÉFAUT DE MAINTENANCE COMPTEUR
ACTIVITÉ 2023

Dossier n° 2023 46214005A RIRO 1 1

Réf agence	Res source	Usage	Mesure (1)	Volume (m³)	Assiette (m³) (2)	Cat (3)	Zone (4)	Taux (€/m³) (5)	Montant redevance (€) (6)	Montant majoration compteur (€) (7)	Montant Total (€) (8)
46214001	SURF	Irrigation	M	13 900	13 900	ZRE	1.1	0.00920	127.88	0.00	127.88
46214002	NAPP	Irrigation	M	11 050	11 050	ZRE	1.1	0.00920	101.66	0.00	101.66
Totaux				24 950	24 950						

Montant redevance retenu (9) 230.00 €

(1) Mesure M : mesuré avec un compteur F : forfait	
(2) Assiette = Volume prélevé - Volume antigel	
(3) Cat = catégorie : ZRE ou hors ZRE	
(4) La zone est définie en fonction de la commune (Zones de Répartition des eaux, Soutien d'étéage de la Garonne, zones salines, SAGE Gironde), de la nature de l'eau des points de prélèvement (eaux superficielles, retenues collinaires, nappes phréatiques, nappes captives), et de l'existence d'un organisme unique. Conformément aux délibérations en vigueur du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne (voir paragraphe Textes de référence).	
(5) Taux conformes aux délibérations en vigueur du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne (voir paragraphe Textes de référence).	
(6) Montant redevance = Assiette x taux.	
(7) Montant majoration compteur = majoration de la redevance pour absence ou défaut de maintenance compteur (voir paragraphe Textes de référence)	
(8) Montant TOTAL = somme du Montant redevance (6) et du Montant majoration compteur (7)	
(9) Montant redevance retenu = montant si le volume total prélevé par catégorie (ZRE et hors ZRE) est supérieur ou égal à 7 000 m3	



CARTE BANCAIRE
A0000000421010
CB
LE 17/08/24 A 08:56:24
RURAL MASTER 82



84695005300339
#####1432
00BA6E0D49BF0560
001 000002 45
C @

NO AUTO: 467848
MONTANT:

213,50 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

FACTURE N° 202408033150
du 17/08/2024

EARL SOULAYRES
LE PORT DE L ANGLE
46140 PARNAC
FRF

N° client: 10302734

Préparé par Caiss1

Mobile: 06.80.33.38.51

Référence	Désignation	Quantité	P.U		
935436	BATTERIE DEM.12V 095AH 720A 23 L5 RED P OWER	1,00	115,00	115,00	2
935436	BATTERIE DEM.12V 095AH 720A 23 L5 RED P OWER	1,00	115,00	115,00	2
17761	BROC VERSEUR PLAST.3L GRADUE	1,00	13,50	13,50	2
927720	REPRISE BATTERIE USAGEE	-1,00	15,00	-15,00	2
927720	REPRISE BATTERIE USAGEE	-1,00	15,00	-15,00	2
	.				
	.				

S.A.S. SAS ETS BESSEYRIAS

1950 ROUTE DU MALBEC

46140 PARNAC

Tél. : +33 5 65 20 10 30

E-mail : garagebesseyrias@wanadoo.fr

N.I.I. : FR08382714210

Facture N°

24070244

Date

29/07/2024

Echéance

30/07/2024

Mode de paiement

Chèque à réception

E.A.R.L SOULAYRES

1059 ROUTE DU PORT DE LANGLE

46140 PARNAC

Tél. : 05.65.30.71.61

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT	Tx TVA
PIECES PORT	<u>11.07.24</u> ECIMEUSE FERRAND	1,00	486,40	486,40	20,00
	MOTEUR HYDRAULIQUE GALTECH	1,00	26,00	26,00	20,00
	FRAIS DE PORT/EMB0.				
PIECES	<u>17.07.24</u> ECIMEUSE FERRAND	2,00	48,80	97,60	20,00
	LAME BOOMERANG INOX				

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
6	610,00	20,00	122,00

Total HT	610,00
Net HT	610,00
Total TVA	122,00
Total TTC	732,00
NET A PAYER	732,00

VIR
le 05/08

Pénalités de retard (taux annuel) : 9,00% - Escompte pour paiement anticipé (taux mensuel) : %

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : €

Commentaire : Dom. bancaire CA NMP CAHORS :10647486000 CLE RIB 55 CODE GUICHET 00090 CODE ET 11206

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

862, Chemin de Relhje



46140 LUZECH

Fax : 0565201931

Capital : 22867€ Euros

APE 4511Z

SIRET 33081363500027

RCS 330813635 CAHORS

TVA intracommunautaire : FR64330813635

EARL SOULAYRES EARL
1059 ROUTE DU PORT DE L'ANGLE

46140 PARNAC

FACTURE N° 2024000858 du 26/07/2024 - Ets 01

Page 141

© STANDARD FORMS - 02 47 29 80 40 - Réf P170RV2 - P168RV2 MAJ 05/2021

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : «Toutes nos ventes, fournitures et réparations sont payables à nos bureaux, au comptant, à la date de facturation, et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à la bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises, objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents seront ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre société.

Payable le : 26/07/2024

AGC du LOT

430 AVENUE JEAN-JAURES
CS 60199
BP CS60199 CAHORS CEDEX9

Tel : 0565232230
Fax : 0565232239

Client : 08490

FACTURE

Date : 17/07/2024 Pièce n° : 00240407468

Dossier suivi par : SERVICE EMPLOYEUR PAYRAT

SD : 864017395877384



LA POSTE

3378
3 ▲



EARL SOULAYRES
LE PORT DE L'ANGLE
46140 PARNAC

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
SOCIAL 02EME TRIMESTRE 2024	6,00	U	22,50	20,000	135,00
ETABLIS.BULLETINS DE SALAIRE	1,00	U	85,00	20,000	85,00
FORFAIT TRIMESTRIEL SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT EMPLOYEUR AGRI					

Montant total TTC : 264,00 €

TVA	BASE H.T.	TAUX	MONTANT TVA
VN	220,00	20,00	44,00

NET A PAYER : 264,00 €

Prélèvement (échéance le 12/08/2024)

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

CLIENT : AGC46 / 08490 / LP
FACTURE : 00240407468 du 17/07/2024
NET A PAYER : PRELEVE

Cette facture sera prélevée sur votre compte :
11206 00090 00152062451 86

TVA acquittée sur les encaissements.
Passé le délai de 1 mois application d'intérêts de retard égal à 3 fois le
taux d'intérêt légal.
Pas d'escompte pour paiement comptant.
« Aux termes des Art. L. 441-6I al.12.et D441-5 al.12 du code du
commerce - Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité
forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de
recouvrement. »



**CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES**

**RELEVÉ D'EFFETS À PAYER
AU 05.08.2024
POUR INFORMATION**

Votre agence

Luzech
Place Du Canal
46140 Luzech
Tél : 05 65 30 06 82
Fax : 05 65 30 35 11

00812 EFFE463 00902

Votre Conseiller

Laure Issoulie
Tel : 05 65 36 38 07

E.A.R.L. SOULAYRES
PORT DE L ANGLE
46140 PARNAC

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

LUZECH, le 05 Aout 2024

Votre contrat n° 00152062451 en EUR

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le relevé d'effets à payer n° 00000292 à échéance du 12.08.2024.

Si vous souhaitez rejeter un ou plusieurs effets, vous devez nous en informer avant le 12.08.2024. Vous pouvez soit nous retourner le bordereau joint en indiquant pour chaque effet concerné le motif du rejet, soit effectuer cette démarche sur votre espace Crédit Agricole en ligne ou EDI, si vous avez souscrit à ces services.

Sans action de votre part, les effets codifiés " P " seront débités de votre compte et les effets codifiés " R " et " S " seront rejetés. Vous disposerez encore de quatre jours ouvrés après le débit de votre compte pour demander un rejet à votre agence.

Bien à vous,

LAURENT TEIXEIRA
Le directeur d'agence

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'ÉCO-ORGANISME ADEME EST LE FR234317_01TOAZ.

SOULAYRES
1059 LIEU-DIT LE PORT DE
L'ANGLE
46140 Parnac
Convention collective : **7024 - Convention collective nationale PA /CUMA**

Siret : **804 151 553 00018**
APE : **0124Z**

AMJED ALATOUN
NIR : **1 79 10 99 222 003 95**
Emploi : **Ouvrier Agricole**
Date d'entrée : **04/07/2024**
Palier : **Palier 2**
Coefficient hiérarchique : **19**

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,91	x	14,00	166,74
Nombre total d'heures			14,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	166,74	x	10,00	16,67
Rémunération totale brute				183,41
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé				
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	183,41			1,99
Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	183,41	x	0,40	0,73
Sécurité Sociale Plafonnée	183,41	x	6,90	12,66
Complémentaire T1	183,41			8,79
Formation	183,41			0,11
CSG non imposable à l'IR	181,79	x	6,80	12,36
CSG imposable à l'IR	181,79	x	2,40	4,36
CRDS imposable à l'IR	181,79	x	0,50	0,91
Total des cotisations et contributions obligatoires				41,91
Exonérations et allègements de cotisations				0,00
Montant net social				141,50
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)

Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 141,50

Montant net imposable : 146,77

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 146,77 €) x (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 141,50

- Cumul depuis le début du contrat :**
- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 146,77 €
 - de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
 - des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..

BULLETIN DE SALAIRE
Du 04/07/2024 au 31/07/2024

N° 12_1722569807002_BS_ALATOUN_04072024_1
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

Mr AMJED ALATOUN
Avenue du Corps Franc Pommiers et
du 49ème RI
BAT 3 APPT 123
46000 Cahors

JARL SOULAYRES
e Port de Langle
6140 PARNAC

BULLETIN DE SALAIRE
Période : Juillet 2024

08490

Siret : 80415155300018 Code Naf : 0124Z
Jrssaf/Msa : 80415155300018

Matricule : 00001
N° SS : 265074612718133
Nom de naissance : LAIGLE

Emploi : OUVRIERE AGRICOLE
Palier : 4
Coefficient : 25

Madame CORINNE SOULAYRES
1059 Route du port de l'Angle
46140 PARNAC

Entrée : 01/07/2014
Ancienneté : 34 ans 01/07/1990

Convention collective : Production Agricole et CUMA

Eléments de paie	Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base	151.67	12.4000		1 880.71			
Prime d'ancienneté	1 880.71	10.0000		188.07			
RTT le 05/07 et 12/07				2 068.78			
Salaire brut							
Santé					2 068.78	7.0000	144.81
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès					2 068.78	1.6700	34.55
Complémentaire - Incap. Inval. Décès	2 068.78	1.0800	22.34		3 864.00	0.4500	17.39
Complémentaire - Santé	3 864.00	0.4500	17.39		2 068.78	2.3300	48.20
Accidents du travail & mal. professionnelles							
Retraite							
Sécurité Sociale plafonnée	2 068.78	6.9000	142.75		2 068.78	8.5500	176.88
Sécurité Sociale déplafonnée	2 068.78	0.4000	8.28		2 068.78	2.0200	41.79
Complémentaire Tranche 1	2 068.78	4.7900	99.09		2 068.78	5.2300	108.20
Supplémentaire	2 068.78	0.5000	10.34		2 068.78	0.5000	10.34
Famille					2 068.78	3.4500	71.37
Assurance chômage					2 068.78	4.3000	88.96
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.							
AFNCA					2 068.78	0.0500	1.03
ANEFA	2 068.78	0.0100	0.21		2 068.78	0.0100	0.21
PROVEA					2 068.78	0.2000	4.14
ADEFA	2 068.78	0.0500	1.03		2 068.78	0.1500	3.10
ASCPA					2 068.78	0.0400	0.83
Autres contributions dues par l'employeur					2 068.78	1.3860	28.68
Autres contributions dues par l'employeur					10.34	20.0000	2.07
Autres contributions dues par l'employeur							
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu	2 079.14	6.8000	141.38				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu	2 079.14	2.9000	60.30				
Exonérations de cotisations employeur							- 393.90
Total des cotisations et contributions			503.11				388.65
Réintégration fiscale	17.39						
Montant net social	1 566.91						
Net à payer avant impôt sur le revenu				1 565.67			
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie	29.82						
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS	1 643.36	- 6.2000	101.89				
Taux personnalisé	713.22						
Impôt sur le revenu : cumul PAS annuel				1 463.78			
Net payé							

	Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements
Mensuel	151.67		2 068.78	3 864.00	1 643.36	388.65	2 457.43	2 457.43	555.27
Annuel	1 061.69		14 481.46	27 048.00	11 503.52	2 714.40	17 195.86	17 195.86	3 886.86
	Congés N-1	Congés N							
Acquis	37.50	5.00					Net payé : 1 463.78 euros		
Pris							Paiement le 31/07/2024 par Virement		
Solde	37.50	5.00							

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée. Informations complémentaires : www.service-public.fr

Siret : 80415155300018 Code Naf : 0124Z
Jrссaf/Msa : 80415155300018

Matricule : 00003
N° SS : 264019938304235
Nom de naissance : EL ADOULI

Emploi : OUVRIERE AGRICOLE
Statut professionnel : Ouvrier
Palier : 4
Coefficient : 25

Madame LATIFA BELKADI
LACAFOURQUE
46140 PARNAC

Entrée : 01/07/2014
Ancienneté : 10 ans

Convention collective : Production Agricole et CUMA

Eléments de paie	Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base	88.00	12.4000		1 091.20			
Prime d'ancienneté	1 091.20	7.0000		76.38			
Indemnité Jours fériés	1 167.58	3.0000		35.03			
Indemnité congés payés	1 202.61	10.0000		120.26			
Jours travaillés du mois :	11.00						
Jours travaillés annuelles :	72.00						
Salaire brut				1 322.87			
Santé							
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès					1 322.87	7.0000	92.60
Complémentaire - Incap. Inval. Décès	1 322.87	1.0800	14.29		1 322.87	1.6700	22.09
Complémentaire - Santé	3 864.00	0.4500	17.39		3 864.00	0.4500	17.39
Accidents du travail & mal. professionnelles					1 322.87	2.3300	30.82
Retraite							
Sécurité Sociale plafonnée	1 322.87	6.9000	91.28		1 322.87	8.5500	113.11
Sécurité Sociale déplafonnée	1 322.87	0.4000	5.29		1 322.87	2.0200	26.72
Complémentaire Tranche 1	1 322.87	4.7900	63.37		1 322.87	5.2300	69.19
Supplémentaire	1 322.87	0.5000	6.61		1 322.87	0.5000	6.61
Famille							
Assurance chômage					1 322.87	3.4500	45.64
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.					1 322.87	4.3000	56.89
AFNCA					1 322.87	0.0500	0.66
ANEFA	1 322.87	0.0100	0.13		1 322.87	0.0100	0.13
PROVEA					1 322.87	0.2000	2.65
ADEFA	1 322.87	0.0500	0.66		1 322.87	0.1500	1.98
ASCPA					1 322.87	0.0400	0.53
Autres contributions dues par l'employeur							
Autres contributions dues par l'employeur					1 322.87	1.3860	18.34
Autres contributions dues par l'employeur					6.61	20.0000	1.32
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu	1 335.75	6.8000	90.83				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu	1 335.75	2.9000	38.74				
Exonérations de cotisations employeur							- 278.46
Total des cotisations et contributions			328.59				228.21
Réintégration fiscale	17.39						
Montant net social	995.07						
Net à payer avant impôt sur le revenu				994.28			
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie	18.96						
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS	1 050.41	- 2.8000	29.41				
Taux personnalisé							
Impôt sur le revenu : cumul PAS annuel	161.79						
Net payé				964.87			

	Heures		Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements
Mensuel	80.00		1 322.87	2 241.92	1 050.41	228.21	1 551.08	1 551.08	381.64
Annuel	496.00		7 279.79	12 432.48	5 778.62	1 239.59	8 519.38	8 519.38	2 139.55
Acquis							Net payé : 964.87 euros		
Pris							Paiement le 31/07/2024 par Virement		
Solde									

LARL SOULAYRES
e Port de Langle
6140 PARNAC

Siret : 80415155300018 Code Naf : 0124Z
Jrssaf/Msa : 80415155300018

Matricule : 00001
N° SS : 265074612718133
Nom de naissance : LAIGLE

Emploi : OUVRIERE AGRICOLE
Palier : 4
Coefficient : 25

Madame CORINNE SOULAYRES
1059 Route du port de l'Angle
46140 PARNAC

Entrée : 01/07/2014
Ancienneté : 33 ans et 11 mois 01/07/1990

Convention collective : Production Agricole et CUMA

Eléments de paie	Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base	151.67	12.4000		1 880.71			
Prime d'ancienneté	1 880.71	10.0000		188.07			
RTT le 07 et 14/06				2 068.78			
Salaire brut							
Santé					2 068.78	7.0000	144.81
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès					2 068.78	1.6700	34.55
Complémentaire - Incap. Inval. Décès	2 068.78	1.0800	22.34		3 864.00	0.4500	17.39
Complémentaire - Santé	3 864.00	0.4500	17.39		2 068.78	2.3300	48.20
Accidents du travail & mal. professionnelles							
Retraite							
Sécurité Sociale plafonnée	2 068.78	6.9000	142.75		2 068.78	8.5500	176.88
Sécurité Sociale déplafonnée	2 068.78	0.4000	8.28		2 068.78	2.0200	41.79
Complémentaire Tranche 1	2 068.78	4.7900	99.09		2 068.78	5.2300	108.20
Supplémentaire	2 068.78	0.5000	10.34		2 068.78	0.5000	10.34
Famille					2 068.78	3.4500	71.37
Assurance chômage					2 068.78	4.2500	87.93
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.							
AFNCA					2 068.78	0.0500	1.03
ANEFA	2 068.78	0.0100	0.21		2 068.78	0.0100	0.21
PROVEA					2 068.78	0.2000	4.14
ADEFA	2 068.78	0.0500	1.03		2 068.78	0.1500	3.10
ASCPA					2 068.78	0.0400	0.83
Autres contributions dues par l'employeur							
Autres contributions dues par l'employeur					2 068.78	1.3860	28.68
Autres contributions dues par l'employeur					10.34	20.0000	2.07
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu	2 079.14	6.8000	141.38				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu	2 079.14	2.9000	60.30				
Exonérations de cotisations employeur							- 393.89
Total des cotisations et contributions			503.11				387.63
Réintégration fiscale	17.39						
Montant net social	1 566.91						
Net à payer avant impôt sur le revenu				1 565.67			
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie	29.82						
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS Taux personnalisé	1 643.36	- 6.2000	101.89				
Impôt sur le revenu : cumul PAS annuel	611.33						
Net payé				1 463.78			

	Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements
Mensuel	151.67		2 068.78	3 864.00	1 643.36	387.63	2 456.41	2 456.41	555.26
Annuel	910.02		12 412.68	23 184.00	9 860.16	2 325.75	14 738.43	14 738.43	3 331.59
	Congés N-1	Congés N							
Acquis	37.50	2.50					Net payé : 1 463.78 euros		
Pris									
Solde	37.50	2.50					Paiement le 30/06/2024 par Virement		

SOULAYRES

1059 LIEU-DIT LE PORT DE Siret : 804 151 553 00018
L'ANGLE APE : 0124Z
46140 Parnac

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA /CUMA

ZINEB EL KHOUARI

NIR : 2 78 02 99 350 539 52
Emploi : Ouvrier Agricole
Date d'entrée : 05/07/2024

Palier : Palier 2 Coefficient hiérarchique : 19

BULLETIN DE SALAIRE

Du 05/07/2024 au 31/07/2024

N° 12_1722598013609_BS_EL KHOUARI_05072024_1
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de
paye sur www.service-public.fr rubrique cotisations salariales.

Mme ZINEB EL KHOUARI
Avenue du Corps Franc Poggiès et
du 49ème RI
APP 123 BAT M
46000 Cahors

Ce bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et
durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	11,78	x	127,00	1496,06
Nombre total d'heures			127,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	1496,06	x	10,00	149,61
Rémunération totale brute				1645,67
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé	1645,67			17,77
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès				
Retraite	1645,67	x	0,40	6,58
Sécurité Sociale Déplafonnée	1645,67	x	6,90	113,55
Sécurité Sociale Plafonnée	1645,67			78,82
Complémentaire T1	1645,67			0,98
Formation	1631,01	x	6,80	110,91
CSG non imposable à l'IR	1631,01	x	2,40	39,14
CSG imposable à l'IR	1631,01	x	0,50	8,16
CRDS imposable à l'IR				375,91
Total des cotisations et contributions obligatoires				0,00
Exonérations et allègements de cotisations				1269,76
Montant net social				
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 1269,76				

Montant net imposable : 1317,06

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 0,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 592,06 €) x (Taux de 0,00%) = 0,00

Montant net à payer : 1269,76

Cumul depuis le début du contrat :

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 592,06 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 0,00 €

Date de paiement : .. / .. / ..